

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

N°/.....



Mémoire de fin d'études élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master Académique

Domaine : Lettres et Langue Etrangères

Filière : Langue Française

Option : Didactique du FLE et Interculturalité

La réalité de l'expression orale dans les classes des lettres et des langues étrangères

Cas des apprenants de 3^{ème} année secondaire, lycées : Ziri Ben Maned , Abderrahmane Edissi, Abi Mezrak à Bou Saâda - M'sila

Réalisé par :

MOKHTARI Chaimaa

Soutenu publiquement le : 23/05/2017

Devant le jury :

Noms et Prénoms	Grade	Qualité	Etablissement
* LAKEHAL Delloula	M.A.A	Président	Université Mohammed Boudiaf M'sila
* GAOUDI Fella	M.A.A	Rapporteur	Université Mohammed Boudiaf M'sila
*LAHOUAOU Soumia	M.A.A	Examineur	Université Mohammed Boudiaf M'sila

Année Universitaire 2016/2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

N°/.....



Mémoire de fin d'études élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master Académique

Domaine : Lettre et Langue Etrangères
Filière : Langue Française
Option : Didactique du FLE et Interculturalité

**La réalité de l'expression orale dans les classes des
lettres et des langues étrangères**

**Cas des apprenants de 3^{ème} année secondaire, lycées : Ziri Ben
Maned, Abderrahmane Edissi, Abi Mezrak à Bou Saâda - M'sila**

Réalisé par :

MOKHTARI Chaimaa

Sous la direction de :

Mme. GAUDI Fella

Année Universitaire : 2016/2017

Remerciements

Dieu merci

De m'avoir donné la volonté et le savoir pour achever ce travail.

*Je veux adresser mes vifs remerciements à ma directrice de mémoire, **Mme GAOUDI Fella**, pour sa grande disponibilité et ses encouragements tout au long de la rédaction de ce mémoire. Sa confiance ses conseils m'ont permis de progresser régulièrement.*

Je remercie très sincèrement, les membres de jury qui ont accepté de lire ce travail et de l'évaluer.

Je souhaite particulièrement remercier Ma très chère mère qui a toujours été là pour moi. Je n'arrive pas à compter ses bienfaits.

Je remercie très spécialement tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté à me rencontrer et répondre à mes questions durant mes recherches.

Mes remerciements les plus doux et chaleureux s'adressent bien entendu à tous les apprenants, les enseignants et les directeurs dans les lycées où j'ai fait mon enquête.

*Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à ma famille : Mes parents, mes sœurs : **Amina et madjda**, mon frère **Khaled** et tous mes proches et amis, qui m'ont accompagnée, aidée, soutenue et encouragée tout au long de mes études.*

Dédicace

À ma très chère mère

Affable, honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi.

Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études.

Aucune dédicace ne serait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte.

Tu a fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études.

Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour, Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

À vous

Mon cher père, mes chères sœurs et mes précieux frères, mes beaux-frères et mes belles-sœurs, tous mes anges nièces et neveux ; je dédie ce modeste travail qui est le fruit de vos interminables conseils ; assistance et soutien moral, en témoignage de ma reconnaissance et mon affection, dans l'espoir que vous en serez fiers.

Je dédie ce travail aussi :

À tous mes chers amis qui ont toujours été auprès de moi.

À vous tous je dédie ce modeste travail.

Chaima. M

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Autour de la question de l'oral	05
1. Qu'est-ce que l'oral ?	06
1.1. Caractéristiques de l'oral	07
2. Quel oral enseigner ?	08
3. comment organiser l'enseignement de l'oral	11
4. la complexité de l'oral	12
5. Difficulté d'enseigner l'oral.....	13
6. Principes psychologiques centrés sur l'apprenant.....	14
Chapitre II : L'expression orale, concepts et difficultés	16
1. L'expression orale	17
1.1. Composantes de la compétence de communication orale	18
1.2 Les caractéristiques de l'expression orale	19
2. Quelques difficultés relatives à l'expression orale	20
3. Le dialogue en classe de FLE	23
4. Les interactions dans la classe de FLE	24
5. Le rôle interactionnel de l'enseignant dans la classe de FLE :.....	25
PARTIE PRATIQUE : Méthodologie de l'enquête	26
1. l'enquête	27
1.2. Le public visé.....	27
2. L'observation.....	28
3. le questionnaire	29
3.1. Analyse du questionnaire.....	31
Conclusion générale	41
Bibliographie	/
Annexes	/

Introduction générale

Les langues étrangères étaient considérées jusque-là, comme les parents pauvres de l'enseignement. Cela se vérifiait dans les pratiques au sein des établissements où l'intégration de ces matières dans les emplois du temps se faisait en dernier lieu, au point que les enseignants les qualifiaient familièrement de « matières bouche-trous ».

Dans ces limites communes aux langues étrangères, nous signalerons que le français jouissait néanmoins, avant la réforme, d'un statut relativement privilégié. Son enseignement débutait alors en quatrième année primaire tandis que l'anglais n'était introduit qu'en deuxième année de collège et l'allemand ou l'espagnol, en deuxième année de lycée.

Ce statut conservé au français comme première langue étrangère, compte tenu du facteur historico-linguistique et de ses éléments les plus évidents : un usage répandu du français dans l'économie et la société algérienne, le volume et l'intensité des échanges bilatéraux de tous ordres.

D'où vient la nécessité d'enseigner un oral de communication qui incite le réinvestissement de toutes les pratiques de communication exploitées en classe dans des situations variées, ces pratiques contribuent à la maîtrise des discours oraux et à l'acquisition des langages disciplinaires par l'oral. Elles servent aussi à développer chez les apprenants qui ne parlent pas, la confiance en soi et en leurs capacités à la prise de parole.

C'est ce que souligne Francis Ponge « *Un acte d'amour (et d'abord de confiance) au langage ; une façon de s'abandonner à lui et de l'obliger à s'abandonner à nous.* »¹.

Toutefois, et à partir de nos observations menées à Boussaâda dans les classes du cycle secondaire qui introduisent la filière « Lettre et langues étrangères », il nous a été donné de constater que la pratique de l'oral est limitée et se voit rare, ne serait-ce que pour demander une petite information, ce qu'on a remarqué aussi qu'il n'y a pas des séances consacrées à l'oral, et qui constituent un espace favorable pour se libérer et s'exercer à acquérir les différentes techniques de l'expression orale, même lorsque ces élèves éprouvent une envie de s'exprimer, ils finissent par se taire.

De ce fait, nous pouvons constater que la situation est inquiétante, il aurait fallu une prise en charge totale de tout moyens jugés nécessaires pour déterminer les causes, définir les solutions appropriées et mettre en place les remèdes qui vont permettre à l'oral de regagner

¹ <http://www.ac.creteil.fr/mission-collège/apprentissage-oral/définitions.htm>.(consulté le 22/02/2017 à 21h)

son statut de primauté sur l'écrit, comme le constate Boudjellal : « [...] et spécialement ceux du sud, l'enseignement de l'oral se trouve très souvent relégué au second rang, donnant la priorité à l'écrit, et pourtant les étudiants en fin de cursus ne savent ni parler convenablement, ni écrire correctement, pourquoi? »².

Partant de ce fait, notre recherche se basera sur la position réelle qu'occupe l'oral dans nos classes au cycle secondaire (filière lettres et langues étrangères), où on va tenter de répondre à la problématique suivante : **Pourquoi les élèves de 3ème année secondaire en classe des lettres et langues étrangères n'arrivent-ils pas à s'exprimer en français ?**

Quelles sont les difficultés rencontrées par les élèves ? Quels sont les sources et les causes derrière ce blocage ? Comment aider nos élèves à franchir ce blocage ?

Ainsi les hypothèses que nous avons formulées sont les suivantes :

- Les élèves n'arrivent pas à s'exprimer en FLE, car ils ont, peut-être, des difficultés psychologiques, linguistiques et communicatives
- Le manque et l'insuffisance des moyens pour pratiquer la langue pourrait être la cause de ce blocage.

Notre principale visée, est de cerner et d'identifier avec plus de précision les lacunes de nos élèves, découvrir les raisons des blocages en expression orale, savoir comment les combler, établir des propositions pertinentes pour l'amélioration progressive de la compétence d'expression orale en français de nos élèves, et à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes.

Dans la quête des réponses pertinentes à l'ensemble des questions de notre recherche et pour atteindre les objectifs fixés, nous allons procéder tout d'abord, par l'observation non participante, une opération qui consiste à observer les séances de l'expression orale, dans le but de :

- connaître le comportement des élèves face aux situations d'apprentissage en classe des lettres et langues étrangères
- avoir une représentation fidèle et palpable des pratiques langagières et une description réaliste des difficultés en expression orale.

² Boudjellal, A. *Réflexion sur la didactique de l'oral en milieu universitaire algérien*, Synergies Algérien° 15-2012, p.122

Et puis, nous allons mener une enquête par questionnaire auprès des élèves de 3èmeA.S classe des langues étrangère, elle sera suivie par une analyse des données recueillies, afin de vérifier nos hypothèses de recherche, en effectuant une étude descriptive et analytique

Notre travail se composera ainsi de deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

Dans le cadre théorique, deux chapitres seront consacrés aux fondements théoriques de notre travail de recherche, le premier chapitre sera consacré à la conception théorique et tout en se focalisant sur des ouvrages, nous allons tenter de définir les notions relatives à l'enseignement de l'oral, ses caractéristiques et ses difficultés, l'outil pédagogique de l'enseignement de l'oral etc., quant au deuxième chapitre, il sera destiné à présenter certaines difficultés en termes de l'expression orale d'une langue étrangère, et comment le bon enseignant peut contribuer à la régulation de ces problèmes.

Quant au cadre pratique, nous présenterons quelques éléments concernant notre domaine de recherche, comme la situation d'enseignement et le public visé. Par la suite, nous aboutirons aux analyses et aux interprétations des données recueillies par l'observation et l'enquête, pour ressortir les difficultés et les pratiques en expression orale, afin de découvrir quelles sont les facteurs provoquant le silence et le blocage chez les élèves de la 3ème A.S en classe des lettres et langues étrangères .

chapitre I :

Autour de la question de l'oral

1- Qu'est-ce que l'oral ?

Si on se réfère au dictionnaire Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui, l'oral est défini comme suit : «*opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.*»³, tandis que l'oral dans le dictionnaire Le Petit Larousse illustré, désigne le : «*fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée.* »⁴.

Un autre dictionnaire tel que Le Dictionnaire, HACHETTE encyclopédique définit l'oral comme «*transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche*»⁵.

Partant de ces différentes définitions, l'oral se définit comme l'un des moyens avec lesquels se réalise l'enseignement de tout savoir, un des deux moyens de transposition du savoir et du savoir-faire.

En didactique des langues, selon certains auteurs tels Charraudeau et Maigneneau l'oral désigne un domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production de conduites à partir de textes sonores si possible authentiques. L'apprentissage de l'oral passe par la pratique de deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de la parole. Mais il faut signaler que l'oral est le langage à travers lequel nous communiquons et qui se distingue de la parole, il est un aspect social ou bien c'est la langue parlée, par contre à la parole qui est un acte individuel comme l'a montré .F. de Saussure

L'oral comme étant la base première de toute communication, il occupe une place primordiale pour faire apprendre à communiquer oralement et apprendre à lire et à écrire en utilisant la langue moyenne servant à communiquer tout message.

De son côté, le groupe oral Créteil, a défini l'oral selon quatre axes : « *Communiquer, construire sa personnalité et vivre ensemble, apprendre ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée sur le langage (la langue est un objet d'apprentissage)* »⁶. Cela veut dire que cette langue est d'abord une manifestation matérielle; une production sous formes sonore, visuelle ou mixtes.

³ Alain Ray, *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Canada, 1991, p. 700

⁴ *Dictionnaire HACHETTE*, 1991, P. 1346

⁵ *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995, p. 720

⁶ http://www.ac-creteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm. (consulté le 29/03/2017)

Halté et Rispaïl, souligne que : « *La langue parlée renvoie à celui qui la parle : tous les aspects de la parole dénoncent leur auteur, les choix lexicaux et syntaxiques certes, mais tout autant les éléments paraverbaux, suprasegmentaux comme l'intonation, les éléments prosodiques et bien entendu les contenus discursifs eux-mêmes (dis-moi de quoi tu parles et je te dirai qui tu es...)* »⁷.

L'oral évoque son auteur, il le trahit, à travers ses choix lexicaux, syntaxiques et gestuels, sur ses éléments prosodiques qui reposent essentiellement sur la manière de parler, sur les modulations de sa voix et même par les thèmes de ses conversations, cela dit, que chacun à son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

Cela signifie que l'oral est présent dans toute la vie de l'individu, il l'implique entièrement, il représente l'expression de soi et en conséquence son reflet et son apparence et sa manière d'exister, son corps et sa voix, il est son caractère, sa détermination d'oser et de parler, ses aspects affectifs et identitaires. L'oral permet aussi à l'individu de construire sa personnalité, et de renforcer sa position sociale au sein du groupe auquel il appartient.

1-1- Caractéristiques de l'oral

L'oral, en occupant une place prééminente dans les relations humaines, se caractérise par des particularités de forme, de mode et d'usage. En parlant de la forme, l'oral se traduit par la production vocale et la réception auditive. Quant à l'usage et mode, il s'agit du :

- 1) respect ou non de la norme linguistique,
- 2) choix des thèmes selon les situations de communication.

À propos, Cuq souligne que l'oral se relève : « [...] *d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale* »⁸

Selon l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants :

- Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.

⁷ Jean-François Halté & Marielle Rispaïl, *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005, p. 12

⁸ Jean. Pierre Cuq, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International, 2003, p. 182

- Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.
- Éphémère : de très courte durée, volatile.
- Présence de référents situationnels.

2- Quel oral enseigner ?

Depuis longtemps, l'oral n'était pas considéré comme un outil didactique : « *L'oral a été depuis longtemps considéré comme un non objet, ni didactique ni pédagogique que l'on n'utilisait pas dans l'enseignement. Cependant, l'oral est aujourd'hui un domaine pas clairement identifié où l'on emmène avec soi ses préoccupations et que l'on a du mal à comprendre* »⁹.

Selon Peytard. J : « *l'oral s'écoute, s'analyse et s'explique comme l'écrit* »¹⁰, il n'est donc pas pauvre mais plus riche et plus complexe.

De même, la nécessité de développer une pédagogie pour l'oral s'accroît de plus en plus et une connaissance préalable de l'oral à enseigner demeure primordiale pour bien situer une telle orientation.

Selon E. Charmeux¹¹, deux formes d'oral sont à distinguer en classe : D'une part, la parole spontanée ou plus souvent suscitée, comme le fait de répondre à une question ou de mener un débat, met en jeu un oral basé sur les interactions. D'autre part, l'oralisation de l'écrit au moment de la lecture d'un texte ou d'une réponse réalisée par écrit par un apprenant.

Ainsi on différencie les situations et les activités orales en classe en fonction des objectifs, on en distingue cinq types :

a. L'oral moyen d'expression

Il s'agit d'accorder aux apprenants des moments de paroles et de leur permettre de s'exprimer librement sans trop se soucier des contraintes scolaires dans le but de développer leur personnalité en tant que citoyen.

⁹ Jean. François Halté & Marielle Rispaïl, *op.cit.*, p13

¹⁰ J. Peytard, *des signes et des phrases : Grammaire, nouveau programme*, Ed. BORDAS, 1978, p07

¹¹ E. Charmeux, *Ap-prendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Ed. SEDRAP, 1997, p 207

b. L'oral moyen d'enseignement

En ce cas, le maître prend la parole et se charge de véhiculer des savoirs disciplinaires. Ainsi, il est appelé à remplir un double rôle. D'une part, il doit gérer les échanges verbaux, d'une part il veille à les orienter vers l'objectif disciplinaire tout en évitant les connivences.

c. L'oral objet d'apprentissage

La visée première d'un tel apprentissage est formative. Il s'agit de développer des compétences communicationnelles, linguistiques et locutoires par la transposition de certaines pratiques sociales telles que le débat et l'interview menés en petits et en grands groupes.

d. L'oral moyen d'apprentissage

Aborder l'oral comme un outil d'apprentissage par lequel l'apprenant peut développer sa pensée, effectuer des transferts et reconstruire sa compréhension du monde. Il s'agit de faire participer les apprenants à des activités orales qui font appel à la pensée complexe dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences discursives et communicatives.

e. L'oral objet d'enseignement

Il s'agit de faire dans des diverses situations d'interactions et de verbalisation, un objet d'enseignement permettant aux prenants de développer à la fois des compétences linguistiques et communicatives appropriées. L. Lafontaine estime que l'on peut organiser des débats dont la visée première est formative.

À ce titre, S. Plane ajoute : « *Un tel cadre peut avoir une double fonction, une fonction d'aide à la préparation des situations en classe, et surtout une fonction d'outil d'analyse aidant à sélectionner des informations et repérer des séquences dans l'ensemble foisonnant et hétérogène des situations en général composites, mettant en jeu du langage et des apprentissages.* ». ¹²

L'enseignement du français est présent le long du cursus scolaire de l'apprenant. Désigné comme un outil d'apprentissage, le français permettrait à un apprenant d'opérer à l'aide de

¹² S. Plane, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, 2004, p36

l'oral pour acquérir un savoir véhiculé dans la langue étrangère d'où la formule, « *apprendre à parler pour apprendre* »¹³.

Cependant, l'oral n'est pas seulement un outil d'apprentissage, mais c'est aussi un moyen de communication et devrait être enseigné comme tel, c'est-à-dire en fonction des fins pratiques qui sont visées à savoir ; la communication, l'interaction et l'ouverture sur l'autre. Il s'agirait donc de définir et de développer l'oral dans ses diverses possibilités pratiques, de distinguer les différentes matières de l'oral et leur didactique.

En effet, la constitution de l'oral comme objet légitime d'enseignement exige une clarification des pratiques langagières orales comme référence pour une exploitation pédagogique et une caractérisation des spécificités linguistiques et des savoir-faire impliqués dans ses pratiques.

L'oral dans le cadre scolaire a besoin d'être travaillé en liaison avec la communication dans la société. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement, sachant qu'on apprend la langue pour communiquer dans la société. Le travail de l'oral permettrait de favoriser une bonne communication entre l'enseignant et les apprenants et le déroulement de l'acte pédagogique dans de bonnes conditions.

L'oral s'apprend et s'enseigne, donc, il doit être considéré comme tel, donnant naissance à une didactique, ayant ses propres spécificités et méthodes, développant des stratégies d'enseignement et des moyens pédagogiques conduisant le concepteur et/ou l'enseignant à définir clairement tout ce qui est pertinent à un apprentissage propice et efficace de l'oral, comme : L'exposé ; le jeu de rôles ; l'entretien, les interviews ; les débats...etc.

3- Comment organiser l'enseignement de l'oral ?

Les difficultés à mener un travail sur l'oral en classe et à le théoriser ont poussé plusieurs auteurs à s'interroger sur les moyens de lui donner une légitimité, de l'organiser et de définir ses objets. Pour bien mener cet enseignement en classe, trois conditions sont à respecter selon E. Roulet :

1- Munir les apprenants de certaines données langagières de base qui leur permettront par la suite d'entamer différentes situations de communication.

¹³ B. Schneuwly, « *Enseigner la parole publique ; une approche socio-historique* », L'oral à l'école et sa didactique. 1998, p. 54.

2- Aider les apprenants à maîtriser ces situations, à les analyser en cherchant les régularités pour les exploiter ultérieurement.

3- Leur donner par la suite l'occasion de mettre en pratique les habiletés qu'ils ont apprises en préalable en les lançant dans des situations d'interaction.

Une telle organisation exige un rôle important de la part de l'enseignant, ce rôle est varié entre :

a- La gestion de l'environnement propice à ce type d'enseignement et qui encourage la motivation, la confiance en soi (il faut rassurer les apprenants), la curiosité et le désir d'apprendre.

b- Un jeu de rôle de médiateur entre le savoir et les apprenants, c'est lui qui connaît l'objectif conceptuel vers lequel il doit orienter cet enseignement.

c- Prévoir les difficultés que les apprenants vont rencontrer, les encourager et les soutenir en cas de nécessité.

d- Acceptation des erreurs en sorte qu'elles soient une source de réparation. Cette démarche pédagogique aide l'apprenant et lui permet de devenir de plus en plus autonome dans son apprentissage.

e- Suivre une approche pédagogique basée sur la collaboration entre les apprenants en adaptant le contenu à leurs propres besoins dans le but de les motiver et d'encourager la participation.

f- Etre performant en communication verbale (adapter son langage et sa voix selon les situations et selon le public) et non verbale (exploiter des ressources tels que les gestes, les déplacements dans la classe, les expressions du visage...etc.)

g- Animation des situations d'interaction en suscitant et en gérant les interventions spontanées de l'apprenant, les reformuler, les exploiter au profit de l'objectif à atteindre.

4- La complexité de l'oral

En effet, enseigner l'oral n'a rien d'évident tout d'abord car l'oral constitue un produit tardif de la culture scolaire. C'est une notion floue notamment pour les théoriciens pour qui l'oral est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser.

Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly, (Pour un enseignement de l'oral), partagent tout à fait ce point de vue. Insaisissable de par sa nature et son statut social, l'oral sous ses formes variées est difficilement « scolarisable » de par sa matérialité.

L'exercice de l'oral présuppose toujours un ou des auditeurs et aboutit, à la différence de l'écrit, à une production sonore. Cette réalité exclut donc une activité individuelle et empêche l'installation du travail sur l'oral comme activité centrale de l'enseignement.

De plus comme la parole ne laisse pas de traces durables, l'évaluation des compétences des élèves devient aléatoire. Toutefois les facilités actuelles d'enregistrement permettent de dépasser partiellement ces difficultés et constituent un facteur expliquant le nouvel intérêt de l'école pour la parole, notamment dans l'enseignement des langues étrangères.

L'oral qui s'associe à l'action de parler est une formation permanente de soi, une volonté de s'affirmer en tant qu'individu social et sociable, dans une société où le langage est primordial.

On distingue différentes composantes de la prise de parole :

- *Pragmatique* : comprendre l'enjeu de la situation, la tâche langagière requise par la situation.
- *Discursive* : maîtriser la ou les conduites discursives requises par la situation (raconter, prescrire, ...).
- *Linguistique* : maîtriser les formes linguistiques adaptées à la situation : syntaxe, lexique, intonation.
- *Métalinguistique* : contrôler son discours et agir sur sa production pour s'adapter à son interlocuteur.
- *Psychologique* : oser prendre des risques requis par la prise de parole.
- *Physiologique* : maîtriser le volume de savoir, son débit, son geste.

5- Difficultés d'enseigner l'oral

Les nouvelles orientations didactiques, les institutions officielles ainsi que les nouveaux programmes affirment l'importance de l'oral en lui accordant une place équivalente à celle de l'écriture et de la lecture. Or, son enseignement pose des problèmes spécifiques, nous citons à titre illustratif :

a. Sur le plan matériel

Les paramètres qui interviennent dans l'interprétation d'un énoncé oral sont nombreux et liés : aux éléments syntaxiques et sémantiques, il faut ajouter notamment l'intonation, la prosodie, les variations de débit, les pauses... On voit difficilement comment évaluer à chaud, en classe, une interaction orale dans sa complexité et ses implications affectives.

D'une part, l'oral ne laisse pas de trace et requiert pour son étude des enregistrements techniques exigeants. D'autre part, son évaluation nécessite beaucoup de temps, à la fois dans le temps de la classe et dans le travail personnel de l'enseignant. Les effectifs moyens actuels des classes ne permettent qu'une évaluation très occasionnelle des performances de chacun des apprenants.

b. Obstacles à l'apprentissage

L'oral met en jeu l'ensemble de la personne, le verbal et le non verbal (gestes, postures, regards, intonations etc.). Ainsi, il est souvent évalué selon les normes de l'écrit vu les difficultés à gérer de paroles spontanées et à définir des normes pour les évaluer; Même si nous concevons l'oral comme objet autonome d'enseignement, ceci nécessite un détour par l'écrit par le biais de la transcription.

Mettre en place un tel enseignement nécessite une formation des enseignants du fait que les dispositifs pédagogiques et les recherches didactiques sur l'oral ne se sont développés que récemment.

Dans un tel enseignement, l'enseignant est confronté à des freins multiples tels que les difficultés à faire parler toute la classe d'un côté et d'un autre coté il peut faire avec des apprenants qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement. Cette attitude est due à un sentiment d'insécurité linguistique engendré par la norme. Comme l'affirme Daniel COSTE cette citation :

« Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au Regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus d'autres, Plus 'compétents', plus 'légitimes' sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre un jugement de normativité et une auto-évaluation »¹⁴.

6- Principes psychologiques centrés sur l'apprenant

Les principes psychologiques qui portent sur l'apprenant et le processus d'apprentissage mettent avant tout l'accent sur les facteurs psychologiques qui sont liés à l'apprenant, tout en reconnaissant l'interaction qui se produit entre eux et l'environnement externe ou les facteurs contextuels. Ces principes prennent l'apprenant dans sa totalité, et ce à travers des situations d'apprentissage semblables au monde réel.

Le fait d'apprendre une langue étrangère consiste à rechercher des objectifs ayant une signification pour soi. Cet apprentissage se définit par une découverte et une construction de sens à partir d'une information et d'une expérience, l'une et l'autre conçus par les perceptions, les pensées et les émotions propres de l'apprenant.

L'apprenant indépendamment de l'information disponible, cherche à se donner une représentation cohérente et significative de son savoir. Étant donné que les acquis et les expériences diffèrent d'une personne à une autre, l'esprit cherche naturellement à lui donner une signification et à la situer à l'intérieur d'une unité plus large, c'est en lui donnant une signification tout à fait personnelle que les apprenants organisent l'information qu'ils reçoivent.

L'un des buts de l'éducation scolaire est de parvenir à ce que tous les apprenants partagent une compréhension et une conception communes des connaissances et des habiletés qui déterminent l'apprentissage de cette langue.

Les enseignants peuvent aider les apprenants à acquérir leur savoir, en leur enseignant des stratégies qui leur permettent d'élaborer des significations, de structurer différents contenus, de prendre conscience de leur savoir, de relier de nouvelles connaissances à des thèmes qu'ils connaissent déjà, d'emmagasiner et de pratiquer ce qu'ils ont appris.

¹⁴ Daniel. Coste, *Compétence bi/plurilingue et (in) sécurité linguistique*
<http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm> (consulté le 23/02/2017)

chapitre II :

l'expression orale, concepts et difficultés

Pour tout locuteur, l'apprentissage d'une langue étrangère est avant tout, apprendre à parler cette langue. La compétence de s'exprimer est la plus difficile à acquérir aux yeux des apprenants. Dans ce chapitre nous essayerons d'apporter un éclairage à la notion de l'expression orale.

1- L'expression orale

Selon Robert. GALISSON et Daniel. COSTE, l'expression est une « *Opération qui consiste à produire un message oral ou écrit, en utilisant les sonores ou graphiques* »¹⁵.

L'expression orale est « *une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses* »¹⁶.

De ce fait, la production orale est une compétence qui s'acquiert progressivement, en faisant appel à la capacité de comprendre, c'est le fait de pouvoir s'exprimer en langue étrangère dans toute situation de communication, afin de réaliser les activités scolaires demandées.

L'expression orale est appelée aussi production orale ou communication orale, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir qui consiste à s'exprimer dans diverses situation en utilisant la parole, car cette dernière demeure le moyen de la communication le plus utilisé dans la vie courante comme dit Hélène Sorez :

« *S'exprimer oralement c'est transmettre des messages, généralement, la parole comme un moyen de communication* »¹⁷.

L'expression orale est donc, un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire qui suppose l'écoute et la compréhension de ce que dit le locuteur.

Cette compétence est complexe et très difficile à acquérir puisqu'elle fait appel à plusieurs composantes à la fois.

¹⁵ Robert Galisson & Daniel Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p.280

¹⁶ *Le français dans le cycle secondaire en Algérie*, 08/11/2008, (consulté le 29/03/2017), <http://www.blogedu.tv/miho/enseigner-lexpression-orale-contexte-syrien>.

¹⁷ Hélène Sorez, *Prendre la parole*. Paris : Hatier, 1995, p.79

1-1- Composantes de la compétence de communication orale

- Composante phonique :

Le volume, le débit, la prononciation et l'intonation sont des éléments très significatifs dans un message oral.

- Composante linguistique :

Le respect des règles syntaxiques, lexicales et grammaticales permet de réaliser des messages d'accès facile.

Selon Moirand, une compétence communicative reposerait sur plusieurs composantes à savoir : « *Une composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue ; Une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ; Une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ; Une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interactions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux.* »¹⁸.

- Composante lexicale :

La précision et la variété du vocabulaire sont des facteurs importants en communication.

- Composante discursive ou communicative :

Organisation du message en fonction des actes de parole. La communication s'adapte à l'âge, au rôle ou au statut des interlocuteurs.

- Composante stratégique :

En expression orale, le calme, les gestes, mimes, mimiques, les regards, les pauses, les silences sont très significatifs. En effet, l'expression physique est un élément de l'expression orale qui facilite aussi la compréhension.

1-2- Les caractéristiques de l'expression orale :

¹⁸ Sophie. Moirand, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris, Hachette, 1982, p 20

L'expression orale se caractérise par une expression verbale (la voix) qui consiste le volume, l'articulation, l'intonation. Elle se caractérise par une expression non verbale ou corporelle qui constitue les gestes et le regard.

1-2-1- L'expression verbale (la voix) :

Phonétiquement parlant la voix est l'ensemble des ondes sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air.

La voix représente aussi l'écho des participants de la communication orale, et pour maîtriser les effets de la voix, les apprenants devront soigner

- Le volume qui doit être adapté à la distance.
- L'articulation qui consiste à détacher et enchaîner les syllabes.
- Le débit ou bien la vitesse de la parole.
- Les pauses et les silences qui constituent une sorte de ponctuation orale.
- L'intonation qui est le changement de la hauteur de la voix afin de transmettre des sentiments de la personne qui parle.

1-2-2- L'expression non verbale :

Selon Raymond Renard : « *la production (orale) nécessite l'engagement du corps de son ensemble toute prise de parole accompagne de la production par des battements de la tête et des mains* »¹⁹.

Raymond explique que le geste renforce l'expression, autrement dit les gestes jouent un rôle d'un facilitateur de la parole.

A- Le regard :

Qui veut dire l'utilisation de l'expression du visage de l'enseignant, autrement dit, le regard est un langage entre l'enseignant et son apprenant, ce regard peut créer une atmosphère de confiance chez l'apprenant comme il peut aussi provoquer l'incertitude, la crainte et le blocage.
B- Le geste :

¹⁹ Raymond. Renard, *Apprentissage d'une langue étrangère /seconde, la phonétique verbotonale*, de Boeck larcier s.a, Bruxelles, 2002, p. 43

Le geste fait partie de l'expression orale il accompagne la parole afin de renforcer cette dernière, aussi le geste aide à la compréhension des mots. Donc, les gestes peuvent transmettre des messages et des émotions.

2- Quelques difficultés relatives à l'expression orale

S'exprimer, parler, entrer dans une situation de communication soit dans notre langue maternelle ou étrangère veut dire avoir la capacité de dévoiler nos pensées, de s'exprimer, d'argumenter, donner nos idées et même contredire l'autre car philosophiquement, il n'existe pas de pensée hors le monde des mots.

Le fait de ne pas parler risque d'être sans personnalité et accepter l'opinion de l'autre malgré notre opposition. Cependant, il y a des difficultés et des obstacles qui empêchent l'apprenant à s'exprimer oralement. Ces difficultés renvoient à plusieurs facteurs tels que psychologiques, didactiques et familiaux.

2-1- les obstacles psychologiques

La difficulté de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques qui empêchent l'apprenant à accéder au savoir, et au lieu d'être un élément actif, il devient un élément passif. Parmi ces facteurs suivants :

- Le manque de confiance en soi :

Il y a des apprenants qui ont cette confiance mais d'autre n'en ont plus. Ce manque de confiance en soi cause des problèmes au niveau de l'expression orale chez l'apprenant. Plus, on a confiance en soi, plus on parle aisément en langue étrangère.

- La timidité :

La timidité semble un obstacle assez important lorsque les apprenants timides ont des problèmes pour s'exprimer oralement dans une classe de FLE.

Elle est plus forte parce qu'elle provient d'un manque de confiance en soi c'est-à-dire l'apprenant aura le sentiment que prendre la parole en français relevait de l'impossible, elle aussi peut ancrer chez lui une crainte des jugements et des moqueries des autres, donc l'apprenant préfère garder le silence plutôt que d'avoir ressentir la peur de s'exprimer oralement en FLE.

- *Le trac :*

Quand l'apprenant se trouve dans une situation de communication et il ne trouve pas les mots correctes ou ne trouve pas des réponses aux questions car ce dernier ne maîtrise pas les règles de cette langue, ici se manifeste le trac, alors l'apprenant sentira complètement mal à l'aise, il va éviter la prise de parole.

- *L'anxiété langagière :*

L'anxiété langagière est « *une sensation de tension et de craintes spécifique associées au contexte de la langue seconde, incluant la parole, l'écoute et l'apprentissage* »²⁰.

Cela veut dire que, dans une situation de communication orale en FLE, les apprenants sont en face de l'anxiété langagière. Cette dernière se présente sous l'effet de la peur de commettre des erreurs devant leurs camarades et leurs enseignants. Donc l'apprenant préfère éviter la prise de parole, et éviter la correction de l'enseignant qui revient une inhibition pour lui.

Le sentiment de l'anxiété peut devenir une menace pour les apprenants parce qu'il peut engendrer d'autres états menaçant la prise de parole dont ils prennent le temps à penser à cette situation au lieu de se concentrer sur l'activité réelle. Donc l'anxiété influence les activités cognitives chez l'apprenant, et elle perturbe sa concentration.

2-2- Les obstacles familiaux et sociaux

L'entourage, la famille, la société jouent un rôle très important pour l'apprentissage de l'apprenant. Et selon le guide d'enseignements efficace de la communication orale montre que la famille et la société sont des partenariats très importants pour la réussite à l'école.

Ces partenaires donnent l'occasion à l'apprenant d'utiliser la langue française même à l'extérieur de l'école non seulement dans les séances de français.

En effet, les parents qui aident leurs enfants à perfectionner leur savoir en FLE, ces enfants auront un bagage linguistique, on peut dire riche qu'il leur permet à s'exprimer oralement et comprendre leur enseignant.

²⁰ Jane. Wilkinson, *l'anxiété langagière chez les locuteurs d'anglais de niveau universitaire selon le programme d'apprentissage du français langue seconde préalablement suivi*, Université Laval, Québec, 2011, p.16, par Macintyre et Gardner, 1994

Au contraire aux enfants qui ont des parents arabophones, analphabètes ou ne parlent pas la langue française, ils peuvent rarement s'exprimer en classe. La plupart des apprenants issus des familles qui ne parlent pas le français ont des difficultés au niveau de l'expression orale.

2-3- Sur le plan intellectuel ou cognitif

La plupart des élèves algériens sont face à la non maîtrise des compétences relatives au savoir c'est-à-dire dans une situation de communication orale, ils trouvent des problèmes lorsqu'ils ne comprennent pas, n'apprennent pas leurs leçons et produisent un travail jugé insuffisant. L'élève avoue sa pauvreté lexicale, grammaticale et son incapacité phonologique.

Les chercheurs ont montré que le développement linguistique de l'enfant est basé sur le développement cognitif ou intellectuel, parce que la cognition désigne l'acte de connaître.

A cet effet, nous considérons que parmi les raisons qui empêchent l'apprenant à s'exprimer en FLE est la difficulté cognitive qui renvoie à la méconnaissance des règles de fonctionnement de la langue. C'est-à-dire de la grammaire, du vocabulaire, de la syntaxe ainsi le non savoir des règles d'utilisation de ces composantes dans une situation d'interaction verbale.

2-4- Les obstacles didactiques et pédagogiques

L'enseignant est le grand responsable de choix des démarches de l'enseignement celui qui décide avec quel support, outil, activité didactique pour qu'il soit capable d'atteindre les objectifs visés.

En effet, les raisons qui pourraient déterminer la passivité communicationnelle chez l'apprenant sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère. Le choix des démarches permettant la maîtrise des langues est décisif, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, son génie s'avère dans la création d'un climat favorisant les échanges et aspirant de former des élèves causeurs et homogènes dans une classe groupe.

3- Le dialogue en classe de FLE

L'enseignement d'une langue étrangère au sein d'une classe se présente comme une forme dialoguée, c'est-à-dire comme une suite d'échanges verbaux constitués par une alternance de tous de parole, il s'effectue dans une situation explicitement didactique qui a pour visée un accroissement des connaissances et des compétences chez les participants apprenants.

Pour que dispositif puisse fonctionner en harmonie, il faut des règles de parole, des rituels langagiers (chaque apprenant sait plus ou moins quand il revient de prendre la parole ou de la céder et ce qu'il est en droit de dire).

Or, dans la vie quotidienne, nos dialogues ne correspondent qu'au critère de la communication. Les nécessités grammaticales ou lexicales n'interviennent qu'en second temps. Des « dialogues brusques » pourraient permettre aux apprenants de mettre de côté les réflexions grammaticales pour s'intéresser surtout à l'aspect communicatif de la langue étrangère.

A partir d'une situation de communication, les apprenants profitent leurs compétences de communication en français et transposent leurs compétences de leur langue maternelle vers le français. Donc, ils arrivent à installer une commodité de la parole, un éloignement des peurs face aux erreurs qui peuvent intervenir.

Compréhension/Expression se manifestent simultanément, l'apprenant va concentrer son attention sur des aspects linguistiques (la forme est l'objet des échanges)²¹ en réutilisant de lui-même des structures récemment étudiées, ce qui marque une progression au niveau de ses compétences d'autonomie et d'aisance, ainsi que le sens de la répartition très pénible à acquérir (il s'agit d'une langue étrangère), mais il est exigé et nécessaire à la communication.

4- Les interactions dans la classe de FLE

Apprendre une langue c'est apprendre à communiquer dans cette langue. Il s'agit donc de développer des compétences pour une interaction aisée à l'oral (écouter/parler) permettant, à l'apprenant, de maintenir le contact dans différentes situations discursives. Nous considérons, alors, que les interactions entre l'enseignant et l'apprenant, ou entre les apprenants favorisent l'apprentissage du français langue étrangère dans le but de développer des compétences à communiquer dans cette langue, car l'interactivité est le moteur de l'apprentissage en classe de FLE.

²¹F. Cicurel, *les interactions dans l'enseignement des langues*, Ed Didier, Paris, 2011, p.12.

Donc, dans le but d'une communication efficace, il faut que l'enseignant soit en mesure d'animer des interactions au sein de sa classe qui devront être organisées, évoluées et conformes à son intention de communication, tout en donnant des tâches à réaliser, encourageant les apprenants à mobiliser leurs connaissances. Ces interactions sont multiples:

Verticales (Enseignant/Apprenant).

Horizontales (Apprenant/Apprenant).

Selon les dispositifs d'enseignement adoptés (groupe classe/par paires/petits groupes/etc.)

5-Le rôle interactionnel de l'enseignant dans la classe de FLE :

Convaincu de l'importance de sa tâche, l'enseignant se voit lui-même comme transmetteur de savoir, donc il est dynamique, tolérant et organisateur de l'apprentissage.

Henri Hollec²² décrit l'enseignant comme informateur et un conseiller, qui doit bien sûr avoir des connaissances sur la langue française et son fonctionnement, mais aussi avoir conduit un groupe et gérer des programmes, et surtout savoir ce qu'est l'apprentissage autodirigé. Il donne une bonne image de savoir en encourageant ses apprenants, cela veut dire qu'il donne du sens à son enseignement où son objectif sera de guider les apprenants dans leur apprentissage et de les former à devenir autonomes progressivement.

Chaque situation d'enseignement est formée de plusieurs variables selon le public à qui l'on enseigne: dans notre cas, il s'agit des apprenants de troisième année secondaire qui ont des particularités psycholinguistiques ainsi le désir à communiquer. Il faut définir leurs besoins langagiers pour expliquer comment passer d'une compétence à l'autre. Ce qui explique la perpétuelle recherche de méthodes adéquates qui vont faciliter la perception de la langue, la mémorisation et la production.

Donc, la conception de l'enseignement mettra l'apprenant au premier plan où l'enseignant se doit, non seulement, de travailler mais surtout de faire travailler dans un milieu scolaire.

²² Henri. Hollec, *l'apprentissage autodirigé une autre offre de formation, éducation stratégie dans l'apprentissage et l'usage des langues*, 1999, p. 77.

A l'oral, il ne suffit pas de parler, mais de savoir quoi dire, quand dire ce que l'on a à dire. Ceci est la raison pour laquelle nous parlons d'oralité et de communication en classe de langue.

Enfin, nous avons beau dire que les conditions d'exercer ce métier, celui de l'enseignement, sont difficiles

Partie pratique

Introduction

À la fin du cycle secondaire, l'élève devra être autonome, et par conséquent, apte à utiliser la langue française dans n'importe quelle situation. Tandis que, la réalité nous dit le contraire, la quasi-totalité des élèves issus de ce cycle, arrivant à l'université ne sont pas en mesure ni de produire un simple discours oral, ni encore maintenir une simple conversation entre eux.

Pour bien mener notre travail de recherche qui consiste à identifier les difficultés de l'oral à partir de l'interaction en classe de FLE. Nous avons choisi de faire une petite enquête à travers l'observation des apprenants de la 3^{ème} année secondaire (filière lettres et langues étrangères), dans trois lycées à Boussaâda.

Nous essayerons dans ce chapitre de montrer les points essentiels de notre recherche et analyser le questionnaire destiné aux élèves de 3^{AS} dans les trois lycées situés au centre de Boussaâda (Ziri Ben Maned, Abderrahmane Eddessi et Abi Mezzrak), pour obtenir le maximum d'information concernant notre travail de recherche.

1- L'enquête

1-1 Corpus

Le corpus sélectionné est celui des élèves de 3^{ème} AS (filière lettres et langues étrangères), des trois lycées qui se situent dans la ville de Boussaâda

1-2 Le public visé

Les classes choisies pour la réalisation de notre travail sont les élèves de 3^{ème} AS se composent de 86 élèves, dont leur âge varie de 18 ans à 19 ans. Répartis comme suit

1^{ère} classe : contient 30 élèves ; 12 garçons, 18 filles (lycée Ziri Ben Maned)

2^{ème} classe : contient 27 élèves de 11 garçons, 16 filles (lycée Abi Mezzrak)

3^{ème} classe : contient 29 élèves de 13 garçons, 16 filles (lycée Abderrahmane Eddissi)

Le niveau des apprenants est différent et varie d'un apprenant à l'autre et reflète l'hétérogénéité de la classe de troisième année secondaire. La majorité pour ne pas dire la totalité provient d'un milieu socioculturel favorisé, car ces lycées se situent au centre de la ville, dans des quartiers riches.

1-3- L'observation non participante

Cette étape occupe une partie importante dans notre enquête, elle a pour objectif d'observer le déroulement d'une séance de l'oral. Nous avons assisté pendant deux semaines avec les classes de 3^{ème} année secondaire (filière langue étrangère). Dans les trois lycées situés au centre de Boussaâda.

Durant toutes les séances que nous avons observées, nous avons pu enregistrer un certain nombre de remarques relatives aux difficultés et aux pratiques langagières des élèves en classe de 3ème AS.

Nous avons senti chez ces élèves une grande volonté de travailler, ils étaient passionnés et intéressés par le cours, mais seulement, quelques-uns étaient très à l'aise et participaient, alors que la plupart ne faisaient qu'observer les autres, leur fréquence de participation en classe était très faible et pauvre, ils étaient désorientés et ne répondaient que par des énoncés fragmentés, désorganisés et mal prononcés, accompagnés de plusieurs pauses prolongées.

Les conditions et les supports en classe

En plus, nous avons observé quelques difficultés concernant les conditions et les contraintes de réalisation des activités orales en classe. Nous pensons que l'effectif des classes et les conditions matérielles, notamment la disposition des tables en classe, qui est traditionnelle, entrave l'échange entre l'enseignant et les étudiants, donc défavorable à la communication et au développement de l'expression orale.

Le temps consacré à l'oral

Quant au temps de la parole accordé aux apprenants, il est certain que ces derniers ont des difficultés de ce type, du fait que l'élève ne peut pas parler si l'occasion ne s'offre pas à lui.

En effet, la répartition du temps par l'enseignant est inégale au profit de quelques bons éléments, dans certains cas, il monopolise la parole et les échanges verbaux, ce qui favorise les réponses mécaniques au détriment de l'expression spontanée et l'autonomie langagière, tandis que, dans d'autres cas, il intervient dans les productions orales des élèves en réduisant leur temps de parole, à cela s'ajoute le fait que la priorité est donnée à l'accomplissement du programme d'enseignement au détriment du temps consacré à l'expression orale, donc à la pratique de l'oral. En effet, le temps manque à nos élèves pour apprendre l'expression orale en classe.

Hésitation et insécurité au moment de l'expression orale

De surcroît, la chose la plus marquante est que les élèves de 3AS montrent leur peur, quant à l'idée de parler spontanément, la majorité bloquaient au moment de l'expression orale, les bons comme les moins bons, ils ne s'expriment pas aisément. En matière d'aisance dans leurs discours, ces élèves présentent des difficultés énormes, se traduisant par la forte présence de pauses et d'hésitation

Suite à ces remarques relevées à partir de nos observations, nous avons voulu donner des résultats concrétisés par des taux, à partir de deuxième type de recueil des données.

1-4- Le questionnaire

Afin que notre enquête soit conduite avec rigueur méthodologique et objectivité, nous avons veillé à mettre en œuvre un questionnaire réfléchi autour de la problématique énoncée, ainsi, nous avons prévu des questions variées, claires, précises et sans ambiguïté. Le

questionnaire a pour objectif le recensement des difficultés en expression orale chez les élèves de 3AS en classe des langues étrangères, car il permet de toucher un grand nombre d'enquêtés en un temps très réduit. Notre questionnaire, se compose de 13 questions réparties comme suit :

La première partie sert à identifier les enquêtés par le sexe, l'âge, le choix justifié de la filière suivie, et une question d'ordre général sur la langue française.

La deuxième partie composée de deux questions relatives à la pratique de la langue française.

La troisième partie comporte neuf questions sur les difficultés rencontrées par les élèves dans leurs usages de l'expression orale.

Enfin, une question sur leur opinion concernant l'amélioration de l'expression orale en classe.

Afin de récolter des informations riches et diversifiées, le questionnaire comporte sept questions semi-ouvertes accompagnées par des justifications/explications, pour laisser une liberté aux étudiants de s'exprimer et d'expliquer leur avis et la représentation que font sur leurs pratiques en expression orale. Dans ce qui suit nous allons justifier le choix des questions et les réponses que nous avons sélectionnées :

Question 1 : c'est pour avoir une notion sur la conception des élèves sur la langue française.

Question 2 : pour savoir si les élèves pratiquent la langue française dans leur quotidien.

Question 3 et 4 : pour préciser les contextes dans lesquels les élèves parlent et avec qui ils parlent le plus souvent, en français, elle nous aide à évaluer la participation orale en classe.

Question 5 : s'intéresse aux difficultés qui freinent l'expression orale chez les élèves.

Question 6 : pour savoir si les élèves sont conscients de leurs erreurs quand ils parlent en français ou non.

Question 7 : elle a pour but d'amener les élèves à fournir les raisons de leur peur de s'exprimer oralement en français.

Question 8 : pour déterminer s'ils possèdent un bagage linguistique suffisant ou non.

Question 9 : nous invitons ici les élèves à indiquer la nature des difficultés affrontées lors de l'expression orale.

Question 10 : pour en savoir plus sur l'état psychologique des élèves quand ils se trouvent dans une situation de communication orale.

Question 11 : nous voulons savoir quelles sont les origines du blocage des élèves dans une expression orale.

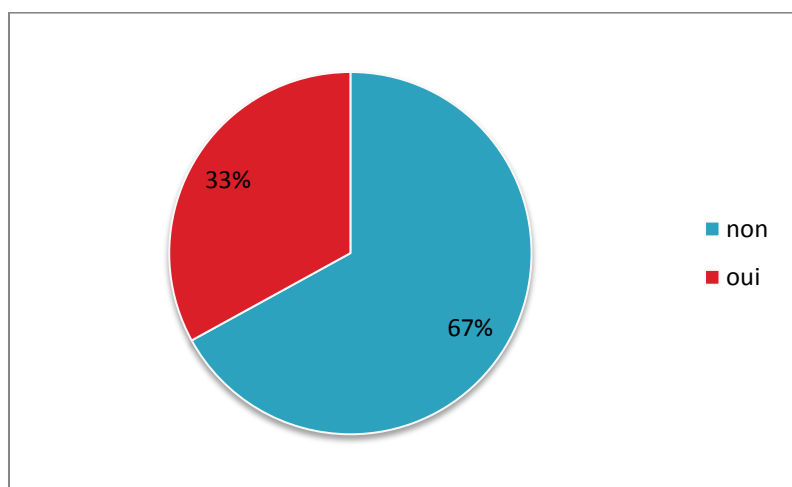
Question 12 : porte sur le taux de la traduction des mots effectués par les élèves pour exprimer une idée quelconque en français.

Question 13 : pour savoir quelles sont les activités préférées par les élèves et qui selon eux vont améliorer leur expression orale.

2- Analyse du questionnaire

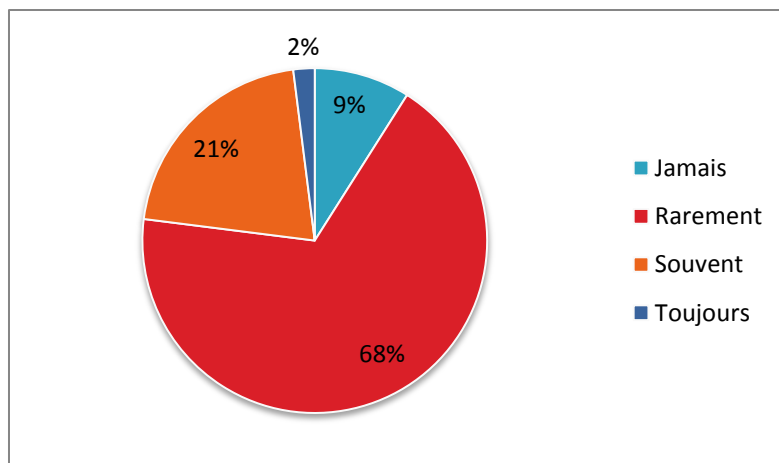
Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats de l'enquête dans des graphes représentant des statistiques concernant les différentes informations recueillies auprès des élèves

Question 1 : Trouvez-vous la langue française facile ?



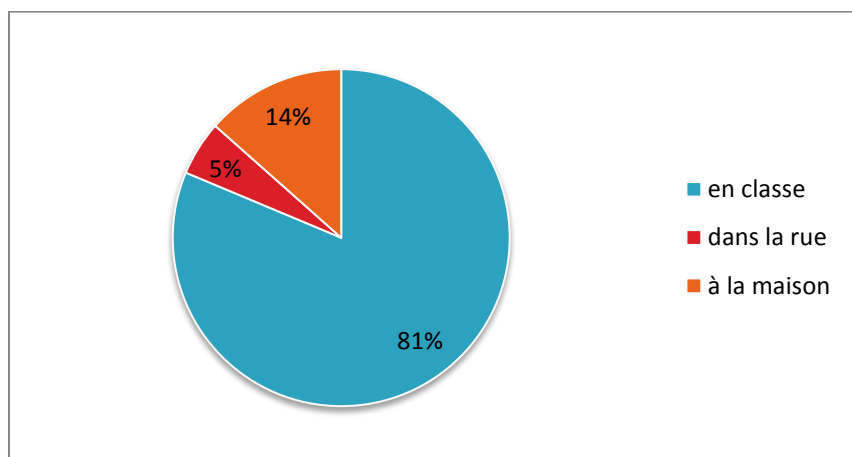
Commentaire : Pour la quasi-totalité des élèves , le français n'est pas une langue facile, selon certains, le français est une langue étrangère qui ne se pratique pas, pour d'autres, c'est sa grammaire qui est difficile , il y a aussi ceux qui disent que c'est une langue compliquée au niveau de la prononciation, le vocabulaire et la compréhension, pour d'autres, c'est une langue qui n'est pas utilisée chez nous, ce qui est d'ailleurs normal, vu que ces élèves n'ont pas acquis les bases solides pendant leur parcours précédent qui leur permettent la maîtrise des règles et structures de la langue française, ce qui constituerait une source de blocage.

Question 2 : Dans la vie de tous les jours, parlez-vous le français ?



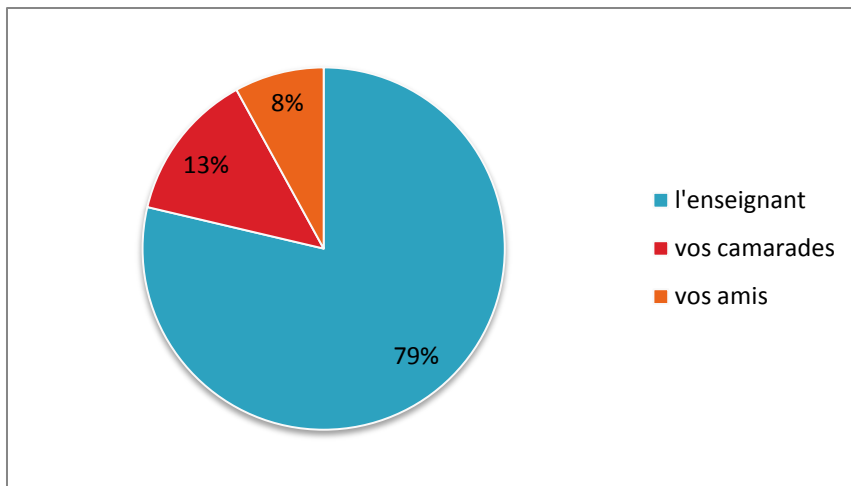
Commentaire : les élèves se trouvaient dans la plupart des cas confrontés à des problèmes quant à la pratique de la langue, d'où la majorité qui ne parle en français que rarement. Selon eux le milieu ne les aide pas pour parler et pratiquer la langue française, et ils prennent presque jamais la parole en classe, sauf si l'enseignant leur demande de parler. Cela, peut s'expliquer par la situation sociolinguistique de la région. D'autre part, ce qui peut avoir des conséquences directes sur la quantité et la qualité du vocabulaire des élèves, qui est d'ailleurs très faible.

Question 3: Dans quels lieux parlez-vous le français ?



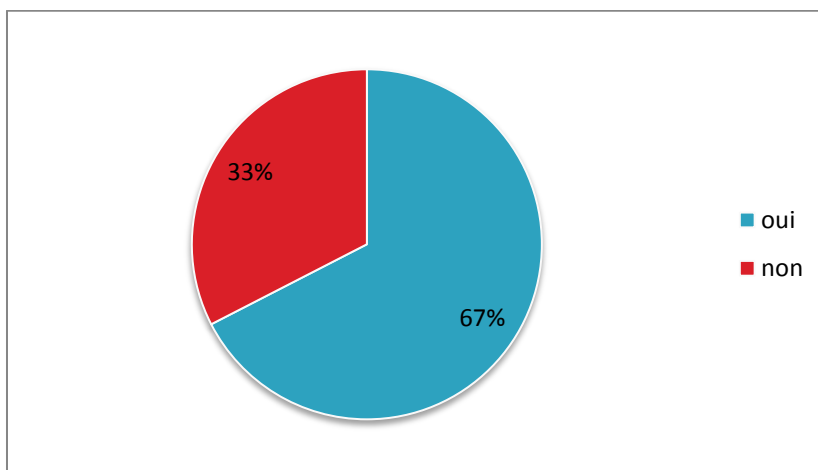
Commentaire : nous constatons que les élèves font preuve d'une grande participation orale en classe, de ce fait, nous notons que, l'entourage ne favorise pas la pratique de cette langue, et la classe reste comme le seul endroit où ces élèves apprennent de nouveaux mots, pratiquent l'oral

Question 4 : Avec qui parlez-vous le plus en français ?



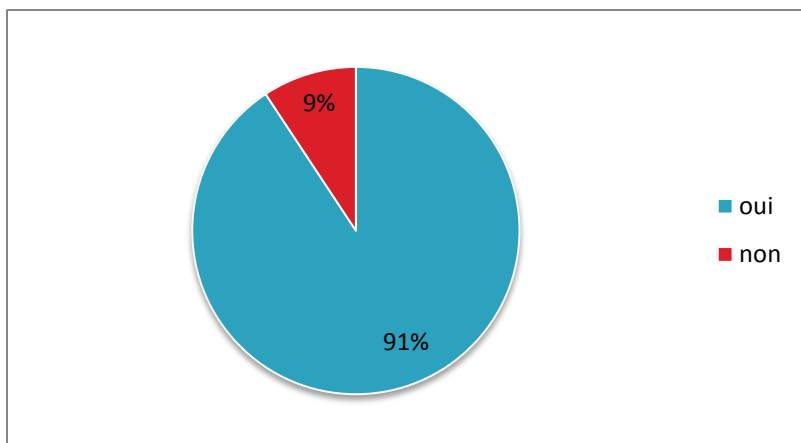
Commentaire : 79% des élèves reconnaissent qu'ils parlent souvent avec l'enseignant, 13% parlent souvent avec leurs camarades, puis 8% des élèves préfèrent parler en français avec leurs amis.

Question 5 : Avez-vous du mal à s'exprimer oralement en français ?



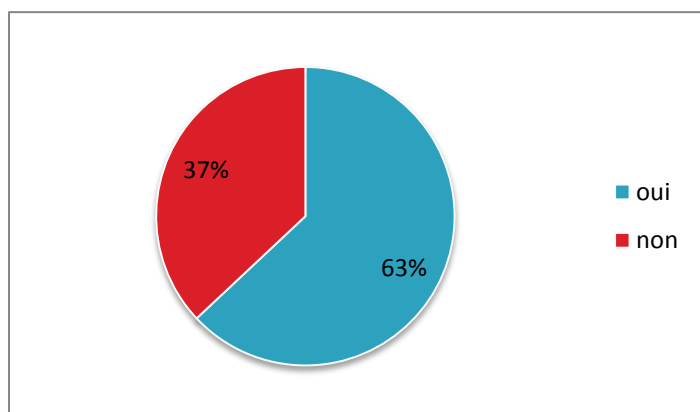
Commentaire : La majorité des élèves 67% affirment qu'ils ont du mal à s'exprimer oralement en français tandis que 33% ne prouvent aucun mal. Plusieurs raisons citées par les élèves dont les plus répondues sont liées aux lacunes de point de langue

Question 6 : Commettez-vous des erreurs en parlant le français ?



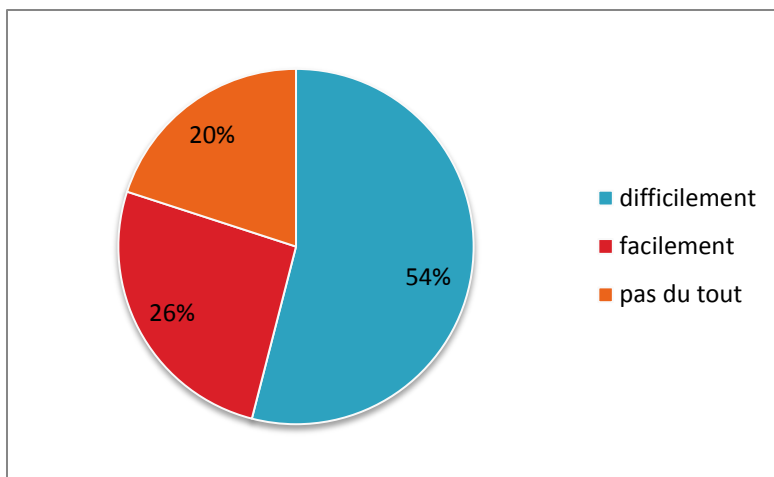
Commentaire : 91% des élèves reconnaissent avoir commis des erreurs quand ils parlent, et uniquement 9% prétendent de ne pas commettre des erreurs. La majorité des élèves disent qu'ils n'ont pas de confiance en soi quand ils parlent en français, d'autres expliquent qu'ils ont peur.

Question 7 : Avez-vous peur de s'exprimer oralement en français ?



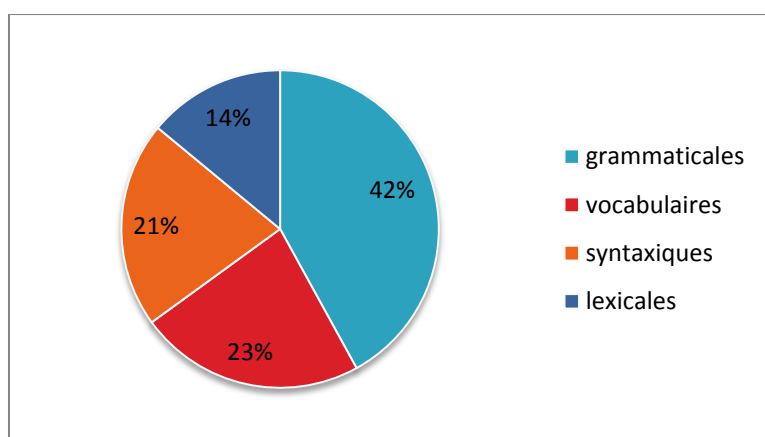
Commentaire : 63% des élèves confirment qu'ils ont peur de s'exprimer oralement en français, alors que 37% l'infirment.

Question 8 : Afin de s'exprimer oralement trouvez-vous les mots ?



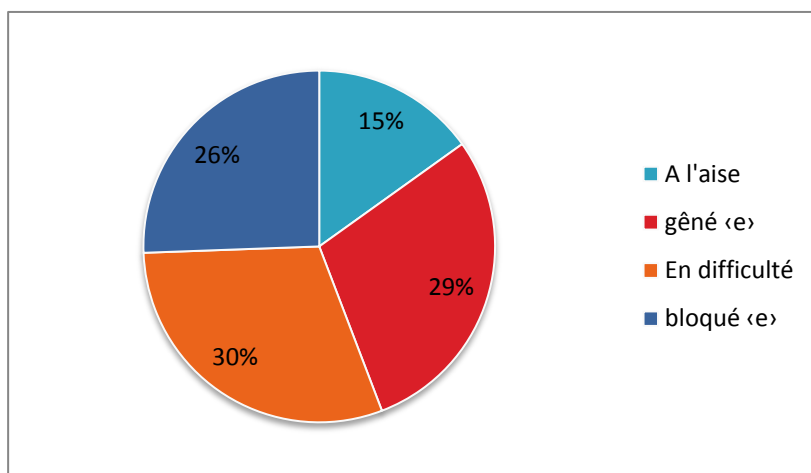
Commentaire : 54% des élèves ne trouvent pas les mots facilement lors d'une expression orale, alors que 20% ne trouvent aucun mot pour s'exprimer oralement, par contre 26% n'ont pas cette difficulté.

Question 9 : Pour formuler vos énoncés en expression orale, rencontrez-vous des difficultés d'ordre:



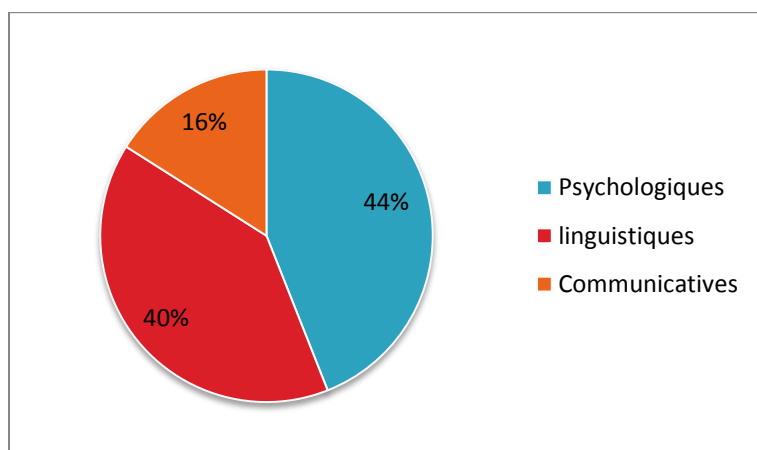
Commentaire : Nous observons que les élèves reconnaissent ont des difficultés. En grammaire, la syntaxe et le lexique, et à mobiliser le peu de connaissance, dans les diverses situations de communications, et parfois ils ne trouvent pas les mots, ce vocabulaire insuffisant, ne leur permettant pas d'exercer l'acte de parole facilement, ce qui leurs met dans la perplexité, la gêne et l'insécurité linguistique.

Question 10 : Dans les situations d'expression orale en classe, êtes-vous :



Commentaire : Il y a presque une égalité dans le nombre des réponses données par les élèves, ces derniers se partagent sur la question, 15% se voient à l'aise quand ils se trouvent dans une situation d'expression orale en classe, 29% se sentent gênés et 30% aussi, se trouvent en difficulté, alors que 26% des élèves avouent être bloqués dans les situations où ils doivent parler.

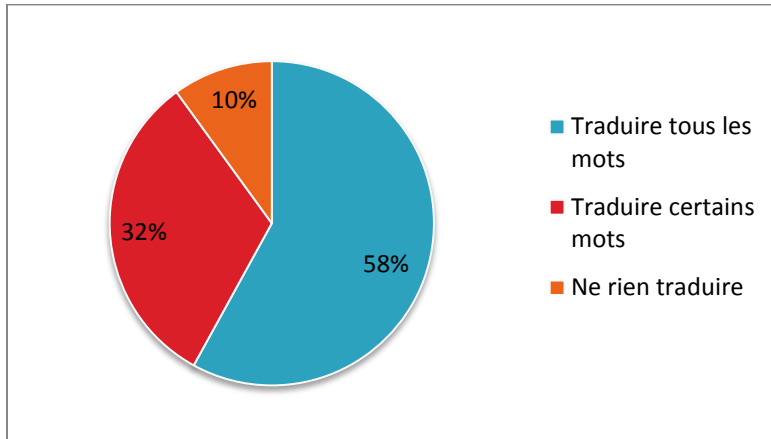
Question 11 : Quand vous êtes bloqués dans une expression orale, les raisons peuvent-êtres d'ordre :



Commentaire : il est clair que la majorité des élèves se heurtent beaucoup plus à des difficultés psychologiques que linguistiques et communicatives, ils ont eu dans un moment ou un autre, peur de s'exprimer oralement en français, et les justifications sont là : la timidité, la peur de faire des erreurs devant les autres, le manque du courage de confronter et de dépasser leurs difficultés et/ou parce que la grammaire et la syntaxe leur posaient des problèmes, c'est aussi à cause de leur mauvaise prononciation et leur grand effort pour trouver les mots qui

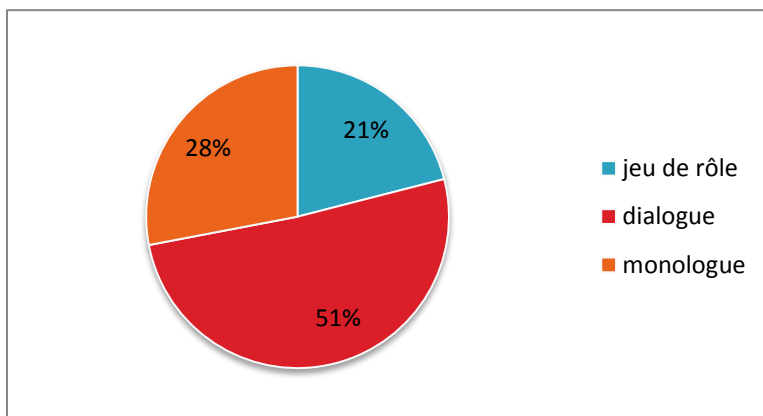
conviennent ou pour formuler une phrase correcte dans une situation de communication donnée.

Question 12 : Pour exprimer oralement une idée en français, (dans votre tête), êtes-vous obligé(e) de :



Commentaire : La quasi-totalité des apprenants (58% + 32%) passent par la traduction mentale des mots de la langue maternelle au français pour exprimer une idée, alors que 10% s'expriment sans rien traduire.

Question 13 : Pour améliorer l'expression orale en classe, vous préférez le :



Commentaire : Nous constatons une unanimité des avis sur le dialogue, cela, et peut-être dû au manque de pratiques de l'oral et aux échanges verbaux en français entre les élèves d'une manière générale.

Synthèse

Tout au long de cette partie, nous avons essayé de décortiquer la situation des apprenants dans les classes de la 3^{ème} année secondaire des lettres et des langues étrangères aux moments où

ils sont appelés à prendre la parole pour s'exprimer en français, en vue de comprendre les problèmes liés à l'acquisition de l'expression orale.

En usant de deux moyens d'investigation, l'observation et l'enquête par questionnaire auprès de 86 élèves. Les analyses ont montré que la cause essentielle de la faiblesse des apprenants de 3AS en expression orale s'avère être un manque énorme de pratique et de contact authentique avec la langue française. Et comme nous le savons tous, pratiquer la langue orale conduit à une bonne maîtrise de l'expression orale, qui se traduit par une expression spontanée et correcte.

Par ailleurs, et par manque d'un savoir suffisant leur permettant de communiquer avec aisance et spontanéité, les apprenant au cycle secondaire, se voient perdus dans l'immense désert linguistique et les causes sont en effet multiples. Le manque prend souvent sa source dans les deux premières années au cycle secondaire, et ça continue tout au long du parcours scolaire, mais l'existence d'autres facteurs déclencheurs ne peut être démentie. L'insuffisance au niveau lexicale, grammaticale, phonétique, communicative et sociolinguistique.

Une fois à la 3ème année, l'élève se heurte à multiples problèmes liés à l'apprentissage de la langue orale. Tout d'un coup, il est amené à se comporter comme un apprenant ayant un bon niveau en français, vu qu'il suit la filière lettres et langues étrangère.

Conclusion générale

L'expression orale représente le visa qui permet à l'apprenant d'accéder à des nouveaux horizons, d'avoir un comportement langagier différent, de changer sa façon de penser et de porter un autre regard sur le monde, en bref, de découvrir une nouvelle culture, une nouvelle vie.

Pourtant, maîtriser la compétence de l'expression orale, c'est dominer une compétence particulière, aléatoire et difficile. Quoique, tout au long du parcours d'un apprenant vers la conquête de cette compétence, plusieurs obstacles puissent être une source de nuisance en rendant la réalisation de son rêve moins facile, ils peuvent le décourager, le dissuader ou même, à le pousser à abandonner carrément sa lutte pour avoir ce privilège.

Soucieux de la situation inquiétante des apprenants, en expression orale, et ses difficultés liées à l'apprentissage et à l'acquisition de cette compétence, nous avons pris la décision d'opter pour ce thème et d'engager une recherche dont le but d'examiner les conditions dans lesquelles nos apprenants se trouvent bloqués, de découvrir les fondements théoriques et pratiques de leurs soucis, car nous sommes convaincues que, parler des difficultés c'est déjà les résoudre. Enfin, d'essayer de proposer quelques pistes qui peuvent les aider à améliorer leur expression orale.

Plus précisément, notre recherche s'est basée sur les difficultés de l'oral chez les apprenants de 3^{ème} AS, classes des lettres et des langues étrangères. L'objectif général de notre travail est de construire une base solide en FLE chez les élèves algériens, aussi de connaître les problèmes réels de l'oral chez les élèves de la 3^{ème} A.S et d'essayer d'y remédier.

En ayant pour souci de répondre à notre problématique quant aux difficultés de s'exprimer oralement chez les apprenants de la 3^{ème} secondaire et plus particulièrement ceux qui suivent la filière lettres et langues étrangères. Pour ce faire, notre recherche s'est appuyée sur une démarche analytique, descriptive qui combine deux techniques d'enquête celle de l'observation pendant les cours de l'oral et l'analyse d'un questionnaire destiné aux élèves dans les trois lycées.

En prenant appui sur cette partie, nous avons analysé quantitativement et qualitativement les données recueillies pour avoir des résultats et vérifier les hypothèses émises dans le cadre théorique. Au fond, nous avons essayé de répondre aux questions cruciales posées tout au

début de notre travail pour mieux connaître les difficultés et les lacunes des élèves en expression orale.

D'abord, nous confirmons qu'en expression orale, les élèves rencontrent effectivement beaucoup de difficultés à savoir :

- Les difficultés en expression orale sont d'ordre : lexicales, phonétiques, morphosyntaxiques, socioculturelles, sociolinguistiques, discursives.
- Difficultés sur le plan cognitif, et affectif de l'apprenant : ce sont les difficultés concernant les caractéristiques des apprenants, la confiance en soi et la motivation.

Les blocages en expression orale sont dus :

- à l'apprenant et ses contraintes psychologiques.
- à la langue d'apprentissage.
- au contexte institutionnel : les conditions matérielles et les contraintes de temps pour la réalisation des activités orales en classe de langue.

Dans l'ensemble, les difficultés rencontrées sont dues à l'absence de la langue française au quotidien de l'élève (ces derniers parlent rarement en français), au contexte institutionnel (temps consacré à enseigner l'oral, programme d'enseignement, etc.), au matériel utilisé celui de la nouvelle technique, à l'enseignant et ses démarches pédagogiques et à l'apprenant (styles cognitifs, rôles assumés, stratégies d'apprentissage).

Ensuite, grâce aux résultats fournis par les analyses des difficultés et de leurs causes, nous avons pu dégager les propositions suivantes :

- Nous proposons que le temps accordé à l'expression orale en classe soit augmenté.
- Revoir la disposition de la classe de langue étrangère, pour favoriser la communication orale en classe.
- Mettre à la disposition des enseignants le matériel et le support pédagogique nécessaire à une bonne exécution des activités orales en classe, réunir tous les conditions nécessaires au bon déroulement des séances de l'oral.
- Valoriser la capacité des apprenants en expression orale, par des certificats indiquant le niveau de compétence.

- Remanier les pratiques des enseignants en classe d'une manière à améliorer l'acquisition de l'expression orale par les apprenants.
- Offrir plus d'occasions aux apprenants pour s'exprimer oralement, les encourager à pratiquer et surmonter les problèmes psychologiques qui les empêchent de parler.

Enfin, on peut surmonter les difficultés de l'expression orale, cet aboutissement ne se réalise qu'à travers les efforts qui devraient être fournis par les apprenants pour développer l'aspect communicatif puis aussi le programme qui doit consacrer le temps et l'importance convenable à l'oral. Ainsi la prise en charge de cette filière qui peut constituer un terrain favorable pour aboutir à une vraie maîtrise de l'expression orale.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

CHARMEUX, E(1997), Ap-prendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend. Ed. SEDRAP.

CICUREL.F, (2011). «Les interactions dans l'enseignement des langues», Ed DIDIER, Paris,

CUQ, J- P. (2003) : Dictionnaire de la didactique du Français, Paris, Édition Jean Pierre

DOLZ, Joaquin et SCHNEWLY, Bernard, (1998), pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, ESF éditeur.

GALISSON, Robert ; COSTE, Daniel. (1976) : Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette.

HALTE, J-F. & RISPAIL, M. (2005). L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités. Paris, le Harmattan.

HOLLEC. H, (1999). «L'apprentissage autodirigé une autre offre de formation», éducation stratégie dans l'apprentissage et l'usage des langues,

MOIRAND, S. (1982). Enseigner à communiquer en langue étrangère. Paris, Hachette.

PLANE.S et G. Claudie, Comment enseigner l'oral à l'école primaire De Blanc.

RAYMOND, Renard. (2002), Apprentissage d'une langue étrangère/seconde2, la phonétique verbotonale, De Boeck larcier s.a, Bruxelles

WILKINSON, Jane, (2011). L'anxiété langagière chez les locuteurs d'anglais de niveau universitaire selon le programme d'apprentissage du français langue seconde préalablement suivi, université Laval, Québec, par Macintyre et Gardner, (1994)

Dictionnaires

Alain, Ray, (1991). Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui, Canada,

CUQ, J-P(2003). Dictionnaire de didactique du français. Ed NATHAN.

Dictionnaire le ROBERT(2002)

Le Petit Larousse illustré, (2003) Larousse, Paris.

Revues

BOUDJELLAL, A. Réflexion sur la didactique de l'oral en milieu universitaire algérien, Synergies Algérien° (15-2012)

Sitographie

DANIEL. Coste, Compétence bi/plurilingue et (in) sécurité linguistique

<http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>

http://wwwac.créteil.fr/mission-collège/apprentissage_oral/définitions.htm.

Annexes

Questionnaire

À l'intention des élèves de la «3ème année secondaire filière des lettres et langues étrangères»

Dans le cadre d'une préparation d'un mémoire de master nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

Sexe : Masculin Féminin Âge :

1. Trouvez-vous la langue française facile ? Oui Non

Justifiez votre réponse :

2. Dans la vie de tous les jours, parlez-vous le français ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

3. Dans quels lieux parlez-vous le français ? (*plusieurs réponses peuvent être sélectionnées*)

En classe Dans la rue À la maison

4. Avec qui parlez-vous le plus en français ?

L'enseignant vos camarades vos amis

5. Avez-vous du mal à s'exprimer oralement en français ? Oui Non

6. Commettez-vous des erreurs en parlant le français ? Oui Non

7. Avez-vous peur de s'exprimer oralement en français ? Oui Non

Si oui, dites pourquoi ?

.....

.....

8. Afin de s'exprimer oralement trouvez-vous les mots ?

- Facilement Difficilement Pas du tout

9. Pour formuler vos énoncés en expression orale, rencontrez-vous des difficultés d'ordre :

- Grammaticales Syntaxiques Vocabulaires Lexicales

10. Dans les situations d'expression orale en classe, êtes-vous ?

- À l'aise Gêné(e) En difficulté Bloqué(e)

11. Quand vous êtes bloqués dans une expression orale, les raisons peuvent-êtres

D'ordre :

- Psychologiques (timidité, trac, anxiété)
 Linguistiques (phonétique, morphosyntaxique et lexical)
 Communicatives (discursive et stratégique)

Autres :

.....

.....

12. Pour exprimer oralement une idée en français, (dans votre tête), êtes-vous obligé(e)

de :

- Passer par la traduction de tous les mots de votre langue maternelle vers français.
 Traduire certains mots
 Ne rien traduire.

13. Pour améliorer l'expression orale en classe, vous préférez le :

- Jeu de rôle Dialogue Monologue

Autres:.....

.....

Merci

Résumé :

Une très bonne maîtrise de l'oral en langue étrangère, apparaît aujourd'hui comme une activité complexe dans la mesure où la pratique de la langue manque un bain linguistique favorable même au niveau des offices institutionnels.

L'expression orale est liée à l'aspect physique de la parole comme la voix, l'intonation et la gestuelle. Elle permet d'opérer un recoupement entre des pratiques pédagogiques, parfois envisagées séparément (compréhension orale et écrite, prosodie...).

Le présent travail s'inscrit donc dans la perspective de la didactique de l'oral qui porte sur la notion de l'oralité. En plus, le but ne se limite pas d'acquérir rapidement des compétences langagières mais aussi et surtout de développer une confiance en soi, une assurance à l'oral qui brise la crainte.

Mots-clés : Enseignement secondaire- Français langue étrangère- Expression orale.

Abstract:

To master perfectly oral skill in a foreign language appraise now as a complicated issue, when there is a lack of favorable linguistic bath in the language practice event at the level of institutional offices.

Oral expression is linked to physical aspect of speaking such as voice, intonation, gesture. It permits to operate a crosscheck with pedagogical practices, sometimes separately envisaged (reading, oral comprehension, prosody...)

This work is inserted, therefore, in the perspective of the didactics of the oral which concerns the notion of orality. In addition, the purpose is not only limited to acquire quickly competences in language but also and particularly to develop self-confidence and insurance in the oral breaking the fear.

Keywords: Secondary education- Foreign language French- Oral expression. .

ملخص :

ان التحكم الجيد في التعبير الشفوي بالغة الاجنبية برز اليوم كنشاط معقد بقدر ما تفتقر ممارسة اللغة الى الوسط اللغوي المواتي حتى في المؤسسات الدراسية

يرتبط التعبير لشفوي بالجوانب المادية للخطاب مثل الصوت والايماءات . انها تسمح بعمل خليط بين ممارسة التدريس, تعتبر بعض الاحيان بشكل منفصل(الفهم الشفوي والكتابي علم العروض...)

وبالتالي فان البحث الحالي يسجل في ضوء فن التعليم الشفوي مع مفهوم لشفهية . وبالإضافة الى ذلك فهذا لا يقتصر فقط على هدف اكتساب المهارات اللغوية بسرعة ولكن قبل كل شيء لتطويع الثقة بالنفس والضمآن وكسر الخوف الشفوي.

الكلمات المفتاحية : التعليم الثانوي- اللغة الفرنسية كلغة اجنبية- التعبير الشفوي.